

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE de BREIL sur ROYA (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060023500019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MENTON

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	68
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	69
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	74
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	75
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	76
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	78
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	79
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	80
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	81
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	82
A4 - Etat des provisions	83
A5 - Etalement des provisions	84
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	85
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	86
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	87
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	88
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	89
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	90
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	91
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	92
A8 - Etat des charges transférées	93
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	94
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	95
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	102
A10.3 - Opérations liées aux cessions	103
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	104
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	105
A11 - Etat des travaux en régie	106
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	108
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	109
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	110
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	111
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	112
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	113
B1.6 - Etat des engagements reçus	114
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	115
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	116

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	117
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	118
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	119
C1.2 - Actions de formation des élus	123
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	124
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	125
C3.2 - Liste des établissements publics créés	126
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	127
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	128
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	129
C3.6 - Identification des flux croisés	131
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	132
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	133
D2 - Arrêté et signatures	134

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 06023	COMMUNE de BREIL sur ROYA BUDGET PRINCIPAL	CA 2023
---------------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,23 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	117,84 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	129,56 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 15/04/2019 00:00:00.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 531 502,53	G	3 169 010,34
	Section d'investissement	B	6 031 710,22	H	3 986 101,63

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	557 914,39 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 785 158,46 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	9 563 212,75	= G+H+I+J	9 498 184,82	

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	10 839 073,18	L	11 425 501,23
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	10 839 073,18	= K+L	11 425 501,23

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 531 502,53	= G+H+K	3 726 924,73
	Section d'investissement	= B+D+F	16 870 783,40	= H+J+L	17 196 761,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	20 402 285,93	= G+H+I+J+K+L	20 923 686,05

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	10 839 073,18	L	11 425 501,23
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		11 425 501,23
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 700,17	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	173 559,86	0,00
605	Opération d'équipement n° 605	249 303,93	
622	Opération d'équipement n° 622	62 391,19	
632	Opération d'équipement n° 632	259 200,55	
639	Opération d'équipement n° 639	5 000,00	
661	Opération d'équipement n° 661	46 678,41	
664	Opération d'équipement n° 664	20 570,00	
665	Opération d'équipement n° 665	1 929 742,00	
668	Opération d'équipement n° 668	243 635,20	
669	Opération d'équipement n° 669	303 516,14	
670	Opération d'équipement n° 670	44 160,00	
671	Opération d'équipement n° 671	937 008,00	
672	Opération d'équipement n° 672	248 634,00	
673	Opération d'équipement n° 673	3 249,17	
674	Opération d'équipement n° 674	190 180,00	
675	Opération d'équipement n° 675	156 000,00	
676	Opération d'équipement n° 676	38,04	
678	Opération d'équipement n° 678	1 854 420,00	
679	Opération d'équipement n° 679	386 043,60	
680	Opération d'équipement n° 680	48 000,00	
685	Opération d'équipement n° 685	1 126 615,00	
686	Opération d'équipement n° 686	968 865,44	
687	Opération d'équipement n° 687	482 644,03	
688	Opération d'équipement n° 688	44 612,63	
689	Opération d'équipement n° 689	148 495,04	
691	Opération d'équipement n° 691	191 479,00	
692	Opération d'équipement n° 692	174 606,39	
693	Opération d'équipement n° 693	82 735,60	
694	Opération d'équipement n° 694	73 080,00	
695	Opération d'équipement n° 695	117 069,12	
698	Opération d'équipement n° 698	150 441,97	
699	Opération d'équipement n° 699	18 581,70	
700	Opération d'équipement n° 700	19 817,00	
701	Opération d'équipement n° 701	40 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 041 763,18	1 023 784,73	0,00	0,00	17 978,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 030 762,88	2 020 718,96	0,00	0,00	10 043,92
014	Atténuations de produits	26 306,00	0,00	0,00	0,00	26 306,00
65	Autres charges de gestion courante	426 529,37	406 536,04	0,00	0,00	19 993,33
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 525 361,43	3 451 039,73	0,00	0,00	74 321,70
66	Charges financières	77 862,96	77 160,23	0,00	0,00	702,73
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	2 742,57	0,00	0,00	757,43
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	18 880,45	0,00			18 880,45
022	Dépenses imprévues	10 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 635 604,84	3 530 942,53	0,00	0,00	104 662,31
023	Virement à la section d'investissement (2)	2 154 305,54				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	560,00			-560,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 154 305,54	560,00			2 153 745,54
TOTAL		5 789 910,38	3 531 502,53	0,00	0,00	2 258 407,85
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 133,55	13 916,10	0,00	0,00	-5 782,55
70	Produits services, domaine et ventes div	515 463,87	514 675,01	0,00	0,00	788,86
73	Impôts et taxes	1 327 044,52	1 478 128,69	0,00	0,00	-151 084,17
74	Dotations et participations	1 108 143,00	985 027,11	0,00	0,00	123 115,89
75	Autres produits de gestion courante	83 000,00	83 873,40	0,00	0,00	-873,40
Total des recettes de gestion courante		3 041 784,94	3 075 620,31	0,00	0,00	-33 835,37
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 166 113,04	89 842,75	0,00	0,00	2 076 270,29
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	3 547,28			-3 547,28
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 207 897,98	3 169 010,34	0,00	0,00	2 038 887,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	24 098,01	0,00			24 098,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		24 098,01	0,00			24 098,01
TOTAL		5 231 995,99	3 169 010,34	0,00	0,00	2 062 985,65
Pour information		(3) 557 914,39				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 929,77	0,00	0,00	75 929,77
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	292 559,77	224 992,34	38 700,17	28 867,26
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	279 221,06	117 351,57	173 559,86	-11 690,37
	Total des opérations d'équipement	17 463 450,61	3 763 465,87	10 626 813,15	3 073 171,59
	Total des dépenses d'équipement	18 111 161,21	4 105 809,78	10 839 073,18	3 166 278,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 687,51	4 093,51	0,00	25 594,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	215 922,91	203 263,24	0,00	12 659,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	47 094,42	47 094,42	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	292 704,84	254 451,17	0,00	38 253,67
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 403 866,05	4 360 260,95	10 839 073,18	3 204 531,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	24 098,01	0,00		24 098,01
041	Opérations patrimoniales (1)	1 710 854,27	1 671 449,27		39 405,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 734 952,28	1 671 449,27		63 503,01
	TOTAL	20 138 818,33	6 031 710,22	10 839 073,18	3 268 034,93
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 558 857,46	1 420 927,59	11 425 501,23	712 428,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	4 093,51	4 093,51	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 594,00	0,00	0,00	25 594,00
	Total des recettes d'équipement	13 588 544,97	1 425 021,10	11 425 501,23	738 022,64
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	137 431,39	126 547,56	0,00	10 883,83
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	762 523,70	762 523,70	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	899 955,09	889 071,26	0,00	10 883,83
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 488 500,06	2 314 092,36	11 425 501,23	748 906,47
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	2 154 305,54			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	560,00		-560,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 710 854,27	1 671 449,27		39 405,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 865 159,81	1 672 009,27		2 193 150,54
	TOTAL	18 353 659,87	3 986 101,63	11 425 501,23	2 942 057,01

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 1 785 158,46			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 023 784,73		1 023 784,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 020 718,96		2 020 718,96
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	406 536,04		406 536,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	77 160,23	0,00	77 160,23
67	Charges exceptionnelles	2 742,57	560,00	3 302,57
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	3 530 942,53	560,00	3 531 502,53
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 093,51	0,00	4 093,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	203 263,24	0,00	203 263,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 763 465,87		3 763 465,87
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	224 992,34	182 114,34	407 106,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	117 351,57	1 489 334,93	1 606 686,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	47 094,42	0,00	47 094,42
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	4 360 260,95	1 671 449,27	6 031 710,22
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 916,10		13 916,10
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	514 675,01		514 675,01
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 478 128,69		1 478 128,69
74	Dotations et participations	985 027,11		985 027,11
75	Autres produits de gestion courante	83 873,40	0,00	83 873,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	89 842,75	0,00	89 842,75
78	Reprise sur amortissements et provisions	3 547,28	0,00	3 547,28
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 169 010,34	0,00	3 169 010,34
Pour information				557 914,39
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	126 547,56	0,00	126 547,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	762 523,70		762 523,70
13	Subventions d'investissement	1 420 927,59	999,00	1 421 926,59
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	157 042,95	157 042,95
204	Subventions d'équipement versées	4 093,51	0,00	4 093,51
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	560,00	560,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	1 513 407,32	1 513 407,32
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 314 092,36	1 672 009,27	3 986 101,63
Pour information				1 785 158,46
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.